

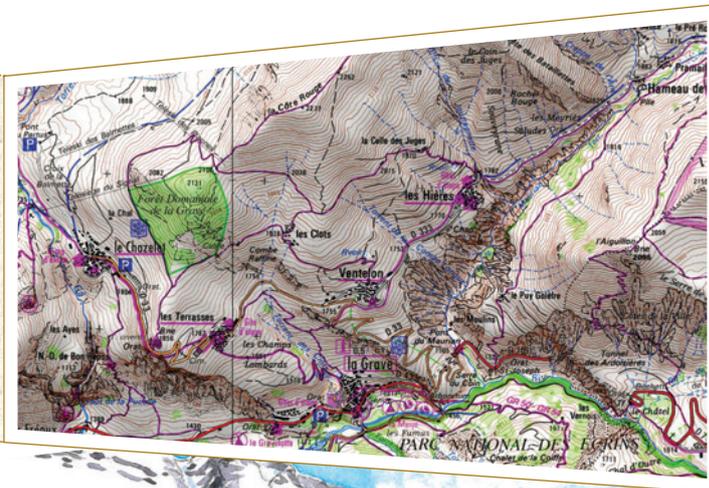


La Grave, des terrasses singulières et remarquables



Situation

Située en Haute Romanche, au nord du massif des Écrins, la commune de la Grave s'organise du fond de La Romanche (1135m) au sommet de La Meije (3976m). Entre les deux, à l'adret, se trouve le chef-lieu (1500m) et ses hameaux qui s'organisent sur la même ligne de niveau à 1750m, entourés par un ensemble de terrasses remarquables jusqu'à 2400m environ.



Carte de situation © IGN - Scan 2.5 © Édition 2010.



Des terrasses de terre

Ici, faute de pierres sur ces versants adrets, les terrasses sont construites par des mouvements de terre.

En effet, la pente a été modelée en talus (« broues ou douves ») et en plats (banquettes, planches). La confection de ces terrasses peut s'exécuter sans transport de terre, puisqu'il suffit de faire descendre la terre de la moitié supérieure sur la moitié inférieure.

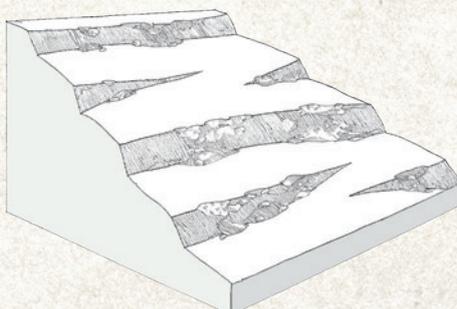
Ces terrasses ont été construites au 18^{ème} siècle afin de permettre le labour pour la culture des céréales et des pommes de terre. De plus, en conservant la neige, la végétation des talus était plus précoce et une attention particulière leur était apportée lors de la fauche.

Avec un recul progressif des labours et de la fauche depuis les années 1950, l'agriculture d'aujourd'hui est principalement tournée vers l'élevage ovin et l'élevage de génisses, avec peu de transformation sur place.



Hameau de Ventelon en hiver © É. Charles.

État actuel des terrasses de la Grave

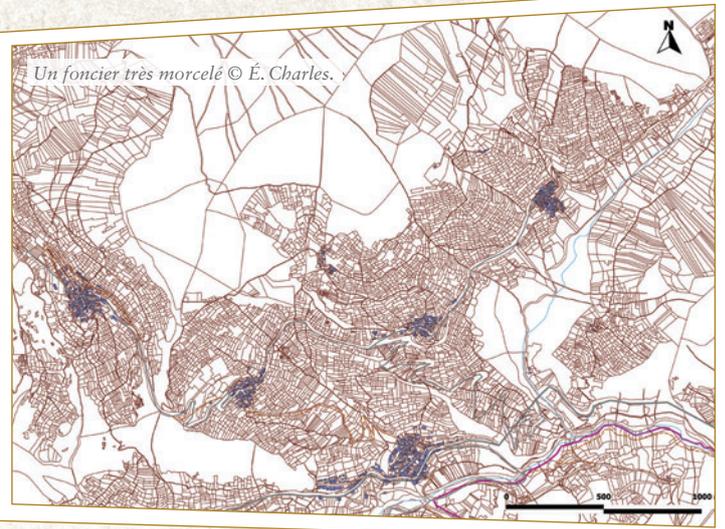


- Situation:** adret
- Mode de construction:** terrasses en terre
- Circulation/accès:** circulation interne de terrasses en terrasses avec des accès aux zones par des pistes
- Utilisation d'origine:** culture de céréales, pommes de terre et fourrage (près de fauche)
- Utilisation actuelle:** prés de fauche et pâturages
- Particularités:** très grande homogénéité du site



Éléments de diagnostic et enjeux

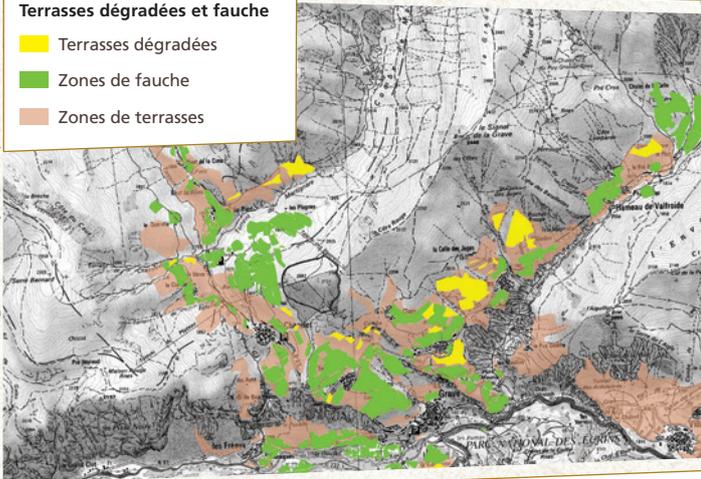
- Un paysage remarquable et emblématique à préserver
- Un foncier très morcelé avec de nombreux propriétaires avec peu de terres disponibles pour de nouveaux agriculteurs
- Des terrasses dégradées parfois difficiles à restaurer
- Une mécanisation vieillissante et peu d'accès aux terrasses
- Un abandon progressif des pratiques compatibles avec les terrasses nécessitant le soutien à une agriculture adaptée au site
- La lutte contre les risques naturels et une urgence pour le maintien de certaines terrasses



Carte des terrasses dégradées et espaces de fauche © É. Charles.

Terrasses dégradées et fauche

- Terrasses dégradées
- Zones de fauche
- Zones de terrasses



Actions proposées

- Mise en place d'une instance de concertation et de pilotage
- Animation pour la mise en place d'une politique foncière
- Recherche d'aide pour une mécanisation adaptée
- Réflexion pour une amélioration des accès
- Aide économique à la fauche des talus et des zones difficiles



Les leviers

- Les zones dégradées sont en partie en zone Natura 2000
- Possibilité de MAE adaptées
- La commune est en aire d'adhésion du parc national des Écrins
- Ce paysage de terrasses fait partie de l'identité patrimoniale et touristique de la vallée, du département et bien au-delà



Scénarii d'évolution

• Perspectives en cas de non intervention : « scénario fil de l'eau »

À court et moyen terme, quelques secteurs de La Grave deviennent très préoccupants. En effet, la disparition de certaines terrasses entraîne les premiers glissements de terrains et des coulées de neige.

À long terme, le paysage remarquable des terrasses de La Grave est profondément modifié. Les risques naturels deviennent plus fréquents. Les pouvoirs publics (service RTM, etc) sont contraints d'intervenir en créant par exemple de nouvelles plantations. D'un milieu totalement ouvert, on assiste à un changement radical du paysage par ces plantations d'arbres de protection.

• Perspectives en cas de mise en place d'actions : « scénario volontariste »

La prise en compte du risque à La Grave se révèle efficace et les premières mesures de sauvegarde sont adoptées. Les talus ont été végétalisés et le pâturage d'intersaison ne fréquente plus la zone. Un troupeau gardé vient cependant brouter l'herbe sur les terrasses. Une réflexion sur le foncier progresse et des actions se programment.

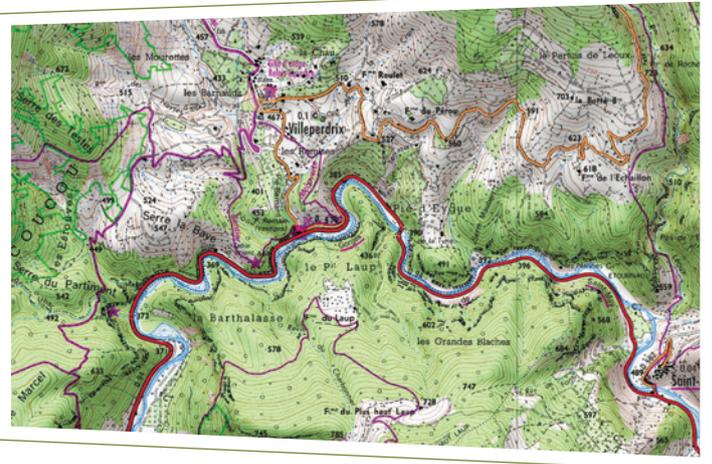
À plus long terme, les agriculteurs du canton de La Grave bénéficient d'aides à la modernisation de leurs outils de travail et la fauche redevient systématique. Cette pratique est encouragée et reconnue pour la préservation des ressources locales et de la sauvegarde du paysage.



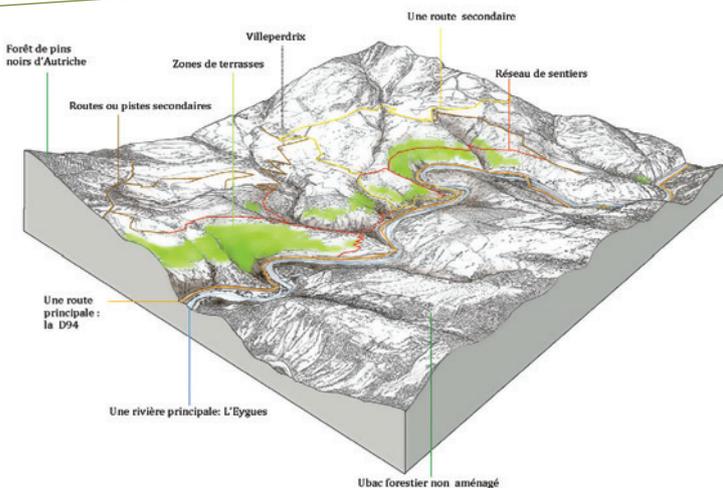
Villeperdrix, une architecture de pierres pour célébrer l'olivier

Situation

Les terrasses de Villeperdrix occupent les pentes nord des gorges de l'Eygues (en rive droite) et limitent la commune au sud. On y trouve un ensemble important de terrasses en pierres sèches sur lesquelles ont été cultivés de nombreux oliviers qui ont, pour certains, résisté au gel de 1956, mais qui sont majoritairement abandonnés. Trois quartiers sont concernés : à l'ouest, les versants situés en contrebas du Serre La Baye, au centre le quartier de Maleissard et, à l'est, celui de Pié d'Eygues. Ils sont traversés par plusieurs sentiers balisés et par les vestiges d'une ancienne voie romaine (culée d'un pont inscrite au titre des monuments historiques). En contrebas, près de la rivière, la route départementale 94 constitue l'axe de découverte de ces secteurs.



Carte de situation © IGN - Scan 25 © Édition 2010.



▲ Villeperdrix dans son territoire © É. Charles.

Des terrasses en pierres sèches

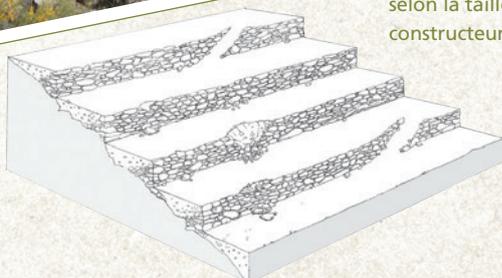
Les terrasses de Villeperdrix, difficiles à mécaniser, ont été presque totalement abandonnées dans les années 1950, alors que les oliviers situés sur des terrains plats ont été conservés ou plantés. Ce délaissement se poursuit et entraîne une uniformisation du paysage, la fermeture des milieux, la multiplication des éboulements des murs de terrasses qui maintenaient les sols au-dessus de la route départementale.

Malgré la revalorisation de la culture de l'olivier (à la suite du classement en AOC de l'huile d'olive et des olives de Nyons en 1994), elles n'ont pas été remises en culture. Un seul agriculteur a débroussaillé ses parcelles les plus accessibles, mais sans obtenir pour autant une production. Les producteurs pensent majoritairement qu'il n'est pas pertinent, d'un point de vue économique, de chercher à remettre en culture les terrasses, mais leur préservation est importante pour eux, du fait de leur dimension patrimoniale.

État actuel des terrasses de Villeperdrix



Situation: adret
Mode de construction: terrasses en murs de pierres sèches
Circulation / accès: accès aux sites par quelques pistes et circulation interne par un système de rampes (peu nombreuses)
Utilisation d'origine: culture de l'olivier
Utilisation actuelle: aucune
Particularités: plusieurs types d'appareillages selon la taille des pierres et la dextérité des constructeurs



▲ Illustration © É. Charles.

Éléments de diagnostic et enjeux

- Un paysage lithique et de gorges remarquables à préserver
- Des cultures à forte valeur ajoutée ou valorisables mais qui sont abandonnées
- Une biodiversité menacée par la fermeture des paysages
- Des risques d'incendies et de chutes de blocs liés à l'avancée de forêts de pins noirs et à la dégradation des murs en pierre sèche

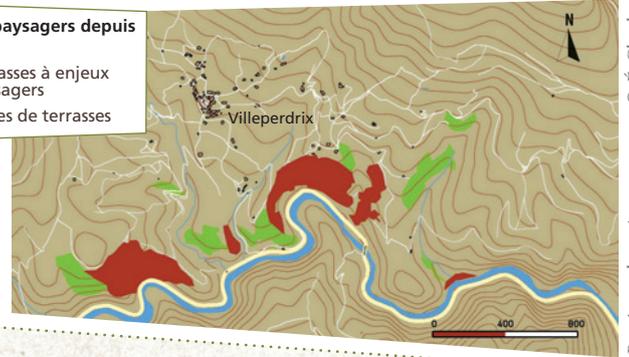


Actions proposées

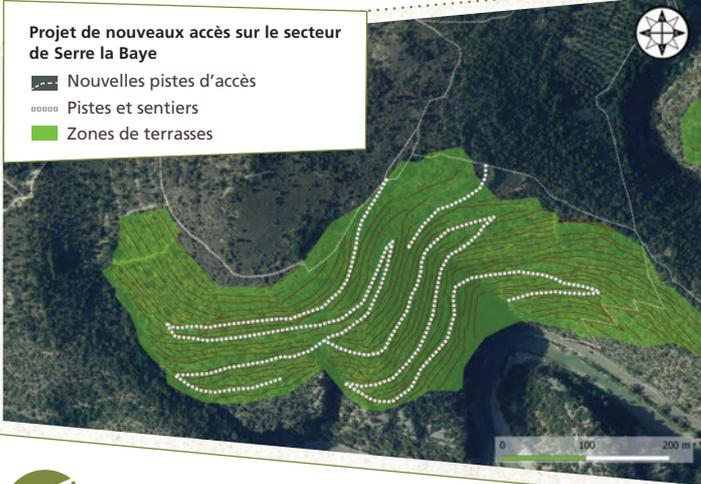
- Une animation foncière
- Un accompagnement pour permettre une reprise de la production agricole sur les terrasses
- Une mécanisation adaptée aux terrains de montagne ainsi qu'à la petite taille des parcelles
- Une restauration des accès et des terrasses

Enjeux paysagers depuis la route

- Terrasses à enjeux paysagers
- Zones de terrasses



Repérage des enjeux paysagers © É. Charles.



Projet de nouveaux accès sur le secteur de Serre la Baye

- Nouvelles pistes d'accès
- Pistes et sentiers
- Zones de terrasses

Proposition de nouveaux accès © É. Charles.



Les leviers

- La prise en compte de ce secteur par le futur Parc naturel régional des Baronnies Provençales dans le cadre des ses actions (paysages de gorges, Espace patrimonial prioritaire)
- L'existence d'outils promotionnels comme la « route de l'Olivier » et la reconnaissance de l'olive et de l'huile d'olive de Nyons
- La possibilité de mener des actions de préservation de la biodiversité ou de gestion intégrée des risques naturels
- Une implication affective des propriétaires, compte tenu de la valeur identitaire des secteurs de terrasses
- Une mécanisation de la production nécessitant des investissements communs



Scénarii d'évolution

• Perspectives en cas de non intervention : « scénario fil de l'eau »

Les terrasses de Villeperdrix, déjà très embroussaillées, finissent par se fermer complètement. Les murs continuent à s'effondrer et à disparaître dans la végétation, quand les pierres ne tombent pas sur la route. Les oliviers et les sols, encore de bonne qualité, sont de plus en plus dégradés.

À plus long terme, le paysage de terrasses des gorges de l'Eygues perd une partie de sa singularité. Les oliviers qui subsistaient disparaissent sous la végétation, remplacés par les genévriers, les chênes et les pins noirs d'Autriche. Les risques d'incendies sont beaucoup plus importants et les chutes de pierres sur la route départementale sont fréquents, à l'instar d'autres secteurs. Il faut envisager des travaux importants de pose de grillages, afin de sécuriser cet axe qui reste majeur pour la région.

• Perspectives en cas de mise en place d'actions : « scénario volontariste »

La remise en état des accès anciens aux terrasses de Villeperdrix permet les premiers débroussaillages mécaniques ainsi que la présence d'un petit troupeau de chèvres ou de brebis. L'association foncière des propriétaires peut bénéficier de mesures spécifiques de financements publics pour la préservation des terrasses. Les oliviers sont à nouveau taillés, du petit matériel peut être acquis et on peut leur apporter du fumier. Quelques ruches sont rapidement installées et les plantations de thym sauvage sont coupées et transformées en huile essentielle dans la distillerie locale. Enfin, les premières actions sur les murs sont réalisées, afin de favoriser de nouveaux accès.

À une échelle de temps plus longue, l'installation d'un jeune couple d'agriculteurs sur la commune, exploitant des vergers plus facilement accessibles, a donné une dynamique nouvelle aux sites de terrasses. Leur exploitation permet de valoriser des terres situées près du village et des terrasses. D'autres agriculteurs et propriétaires ont embrayé le pas et une partie des terrasses, les plus faciles d'accès, sont à nouveau exploitées. On y pratique des cultures associées, plantes aromatiques, oliviers, petit élevage. Pour les autres terrasses, le débroussaillage et la restauration des murs en pierre sèche, menée en coopération entre les propriétaires et les instances publiques, permet de réduire les risques d'incendie et constitue un atout auprès des touristes, plus facilement incités à s'arrêter à Villeperdrix. Le Département, conscient des effets bénéfiques des terrasses sur la sécurité routière, accepte de soutenir le programme de restauration des murs au titre de ses actions de sécurisation des routes.

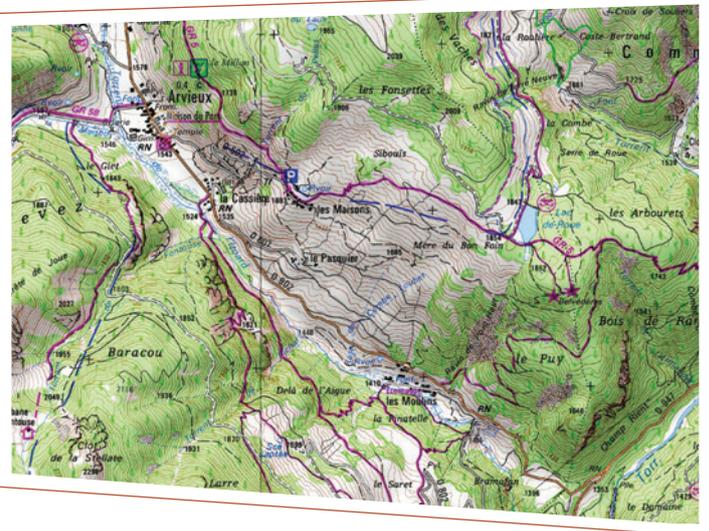


Villeperdrix, les terrasses depuis la route des gorges © É. Charles.

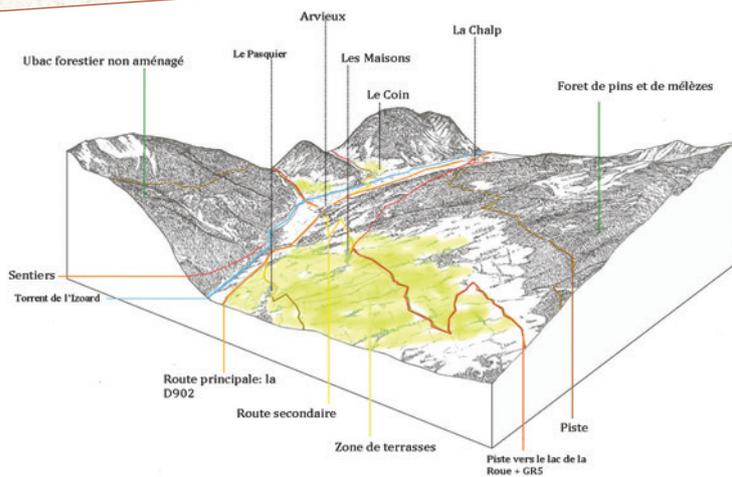
Arvieux, des Maisons dans la pente

Situation

Situé en balcon au-dessus d'Arvieux, à 1690 mètres d'altitude, le hameau des « Maisons » est installé sur le versant Nord-Est de la vallée. Très peu d'éléments expliquent son origine si ce n'est l'incendie d'Arvieux au 17^{ème} siècle qui a obligé les habitants à se reloger ailleurs. Le hameau, aujourd'hui peu peuplé, comporte une dizaine de grandes maisons fermières accrochées à la pente, faites de pierres, de bois (« fustes ») et/ou de torchis. Leurs grands volumes sont disposés perpendiculairement ou face à la pente. Départ de nombreuses randonnées, le hameau est traversé par le GR5. Sa fréquentation touristique est importante. Entouré de terrasses et de clapiers, il offre des points de vue intéressants sur la plaine d'Arvieux, le col de l'Izoard et les versants opposés.



Carte de situation © IGN - Scan 25 © Éditeur 2010.



▲ Le hameau des Maisons dans son territoire © É. Charles.

Des ouvrages mixtes

Ces ouvrages mixtes sont caractérisés par des talus de terre, de petite ou moyenne taille (un à deux mètres de haut), en travers de la pente, encadrés par des clapiers d'épierrement dans le sens de la pente.

Le clapier est le résultat d'un épierrement des terres agricoles cultivées. Les pierres étaient rangées au plus près, en bordure de champs, pour former alors d'imposants amas de pierres de toutes tailles. Leur volume important et la répétitivité de l'opération interdisant tout transport hors du site. Ces clapiers pouvaient aussi marquer le bornage des parcelles. Aujourd'hui, la déprise agricole fait que seuls les clapiers, encore visibles sur quelques pentes de haute et de moyenne montagne, témoignent de cette pratique ancienne.

État actuel des terrasses d'Arvieux



- Situation:** adret
Mode de construction: terrasses en terre et pierres (clapiers d'épierrement)
Circulation / accès: quelques chemins de déserte avec un accès interne par les terrasses
Utilisation d'origine: prés de fauche et cultures vivrières
Utilisation actuelle: pâturages
Particularités: les clapiers délimitent les parcelles

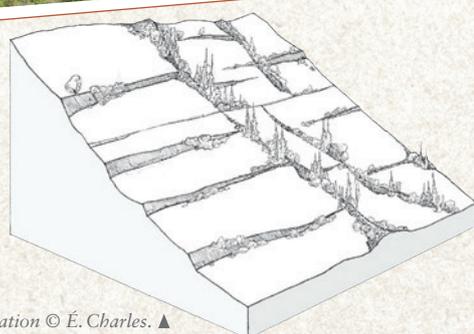


Illustration © É. Charles. ▲

Éléments de diagnostic et enjeux

- Un paysage construit intégré à pente
- Un patrimoine bâti encore préservé mais des remaniements hétérogènes
- Une fréquentation importante mais des espaces publics peu qualifiés
- Une population peu nombreuse et vieillissante
- Des sols instables (aléas forts de glissement de terrain)



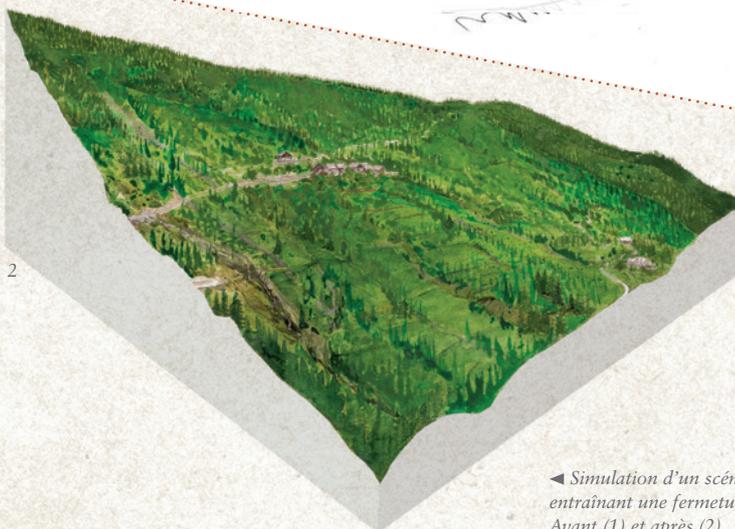
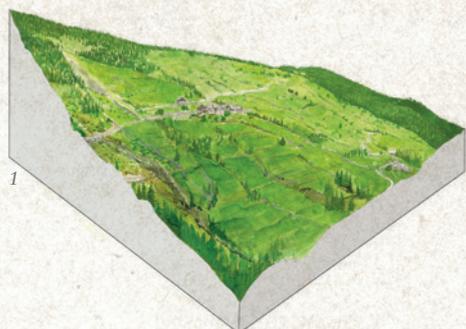
Actions proposées

- Animation foncière dans le cadre de l'Association Foncière Pastorale
- Aménagement des entrées et sorties du hameau ainsi que des circulations internes (espaces publics, de stationnement, ...)
- Gestion des eaux de ruissellement



Les leviers

- Une animation foncière en cours (AFP)
- Des débuts d'aménagement de village
- L'inscription dans un Parc naturel régional
- La présence d'une zone de protection spéciale (Natura 2000)
- Un bon état de conservation des constructions existantes
- Une fréquentation touristique importante



◀ Simulation d'un scénario « fil de l'eau » entraînant une fermeture du paysage © É. Charles. Avant (1) et après (2).



Scénarii d'évolution

• Perspectives en cas de non intervention : « scénario fil de l'eau »

Le hameau des Maisons perd progressivement son caractère patrimonial face aux aménagements banalisés. L'association foncière n'ayant pas pu couvrir ce secteur à la suite de la pression de certains habitants, les terrasses continuent à s'embroussailler au gré du recul des pratiques agricoles.

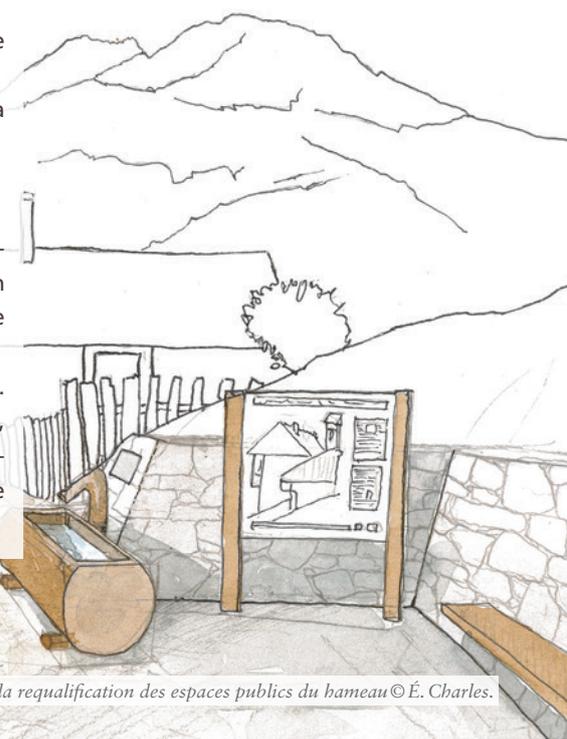
Le risque de glissement de terrain s'accroît notamment par la non maîtrise des eaux de ruissellement gravitaire (anciens canaux et captages défectueux, ...)

À plus long terme, la forêt continuera de gagner sur les champs qui se transforment peu à peu en un système boisé semi bocagé.

• Perspectives en cas de mise en place d'actions : « scénario volontariste »

Les premiers aménagements urbains d'entrée du hameau des Maisons redonnent une lisibilité au site et la fréquentation touristique s'accroît. La création de l'AFP redonne un élan à l'agriculture et quelques mesures de débroussaillage et de gestion des eaux de surface sont entreprises.

Plus tard, la commune d'Arviex encourage la mise en valeur du patrimoine des Maisons. Les espaces publics sont requalifiés et la gestion des usages améliorée (accès, circulation, convivialité). L'accueil touristique est également de meilleure qualité. Le site est référencé sur la Grande Traversée des Alpes (GR5) et les randonneurs peuvent faire une halte agréable et se ressourcer à la nouvelle fontaine de la sortie du hameau.



Une dynamique de projet par la requalification des espaces publics du hameau © É. Charles.